

COMMUNES DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Depuis la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA - loi du 30/12/2006), le découpage des bassins hydrographiques français est basé sur les communes. Le bassin Artois-Picardie compte actuellement 2 466 communes appartenant aux départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

Historiquement, les limites du bassin sont issues des lois sur l'eau du 16 décembre 1964 et du 3 janvier 1992, étapes fondamentales de la construction de la politique de l'eau en France. Elles ont été redéfinies suite à la Directive Cadre sur l'Eau de 2000 et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) pour tenir compte des limites des districts internationaux. A cette occasion, 61 communes du bassin Artois-Picardie ont été transférées au bassin Seine-Normandie et 99 communes du bassin Seine-Normandie ont été transférées au bassin Artois-Picardie.

Le nombre de communes du bassin Artois-Picardie peut évoluer lors de modifications de la carte des communes, par exemple lors de fusion ou de scission de communes. Ainsi le nombre de communes du bassin est passé de 2 483 communes en 2011 à 2 474 communes en 2017 suite à la fusion de communes, puis à 2 466 communes au 01/01/2019.

Avant toute synthèse par découpage administratif (région, département,...), il convient de noter que le territoire géographique d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'appuie sur un découpage hydrographique du territoire national. Certaines régions ou certains départements ne sont donc que partiellement couverts par les données gérées par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

DESCRIPTION DU FICHIER

Ce fichier décrit les communes situées dans le bassin Artois-Picardie. Il contient 2 onglets :

- **Communes Artois-Picardie** : il contient les informations sur l'adresse, les masses d'eau, la population, la superficie et zonages de chaque commune.
- **Anciennes communes** : il contient les informations sur les communes ayant fusionnées avec des communes existantes du bassin Artois-Picardie

Onglet Communes Artois Picardie

INTITULE	UNITE	DESCRIPTIF
Code INSEE		Code INSEE de la commune
Commune		Nom de la commune
Ancien nom de la commune		Nom de la commune avant fusion
Adresse (1 ^{ère} ligne)		1 ^{ère} ligne de l'adresse de référence de l'interlocuteur
Adresse (2 ^{ème} ligne)		2 ^{ème} ligne de l'adresse de référence de l'interlocuteur
Adresse (3 ^{ème} ligne)		3 ^{ème} ligne de l'adresse de référence de l'interlocuteur
Code postal		Code postal de la commune
Bureau distributeur		Localisation du bureau distributeur
Mission territoriale Agence		Mission de l'agence de l'eau Artois-Picardie en charge de la commune
Département		Nom et numéro du département
Code masse d'eau cours d'eau		Code national de la masse d'eau « cours d'eau » sur laquelle se situe la commune
Masse d'eau cours d'eau		Nom de la masse d'eau « cours d'eau » sur laquelle se situe la commune
Code masse d'eau plan d'eau		Code national de la masse d'eau « plan d'eau » sur laquelle se situe la commune, le cas échéant
Masse d'eau plan d'eau		Nom de la masse d'eau « plan d'eau » sur laquelle se situe la commune
Code masse d'eau de transition		Code national de la masse d'eau « de transition » sur laquelle se situe la commune, le cas échéant
Masse d'eau de transition		Nom de la masse d'eau « de transition » sur laquelle se situe la commune
Code masse d'eau côtière		Code national de la masse d'eau « côtière » sur laquelle se situe la commune, le cas échéant
Masse d'eau côtière		Nom de la masse d'eau « côtière » sur laquelle se situe la commune
Code masse d'eau souterraine		Code national la masse d'eau souterraine sur laquelle se situe la commune
Masse d'eau souterraine		Nom de la masse d'eau souterraine sur laquelle se situe la commune
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux		Nom du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) principal de la commune. Une commune peut être concernée par plusieurs

		SAGE.
Urbain / Rural ?		Type de la commune – Le zonage urbain/rural est déterminé par arrêtés préfectoral tous les ans.
Zone vulnérable ?		Commune localisée ou non en zone vulnérable au sens de la directive européenne « Nitrates »
Zone sensible ?		Commune localisée ou non en zone sensible au sens de la directive européenne « Eaux Résiduaires Urbaines »
ORQUE ?		Commune concernée par une Opération de Reconquête de la Qualité des Eaux (ORQUE) ou non
AAC ?		Commune concernée par une Aire d’Alimentation de Captage (AAC) en eau potable ou non

Onglet Anciennes communes

INTITULE	UNITE	DESCRIPTIF
Code INSEE ancienne commune		Code INSEE de la commune qui a fusionné
Nom ancienne commune		Nom de la commune qui a fusionné
Date fin ancienne commune		Date à laquelle la commune a fusionné
Statut de l'ancienne commune		Statut de l’ancienne commune après fusion
Code INSEE commune de rattachement		Code INSEE de la commune principale à laquelle l’ancienne commune a fusionné
Nom commune de rattachement		Nom de la commune principale à laquelle l’ancienne commune a fusionné
Ancien nom commune de rattachement		Nom de la commune principale avant fusion
N° département		Numéro du département de la commune
Nom département		Nom du département de la commune
Infos évolution de l'ancienne commune		Informations sur l’évolution de la commune, par exemple les arrêtés correspondants